

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Commissariat général au développement durable

Arrêté du 3 mars 2010 modifiant l'arrêté du 2 juin 2008 portant nomination des membres du comité d'évaluation prévu à l'article 11 du décret n° 94-943 du 28 octobre 1994, modifié par décret n° 2006-625 du 30 mai 2006 relatif aux statuts particuliers du corps des chargés de recherche et du corps des directeurs de recherche relevant du ministre chargé de l'équipement

NOR : DEVK1006910A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la recherche et de l'innovation,

Vu le décret n° 94-943 du 28 octobre 1994, modifié par décret n° 2006-625 du 30 mai 2006 relatif aux statuts particuliers du corps des chargés de recherche et du corps des directeurs de recherche relevant du ministre chargé de l'équipement ;

Vu l'arrêté du 2 juin 2008 portant nomination des membres du comité d'évaluation prévu à l'article 11 du décret n° 94-943 du 28 octobre 1994, modifié par décret n° 2006-625 du 30 mai 2006 relatif aux statuts particuliers du corps des chargés de recherche et du corps des directeurs de recherche relevant du ministre chargé de l'équipement,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre du comité d'évaluation prévu à l'article 11 du décret du 28 octobre 1994 modifié susvisé :

En qualité de membre choisi par le ministre au sein du conseil général de l'environnement et du développement durable

Mme Elisabeth Dupont-Kerlan, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, en remplacement de M. Pierre Veltz, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 3 mars 2010.

*La directrice de la recherche
et de l'innovation,*

R. BRÉHIER